Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mars 2014

PPRNP approuvé et annexé à l'arrêté préfectoral n° 2014135-0007 du 15 mai 2014

Pour le Préfet et par délégation
le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer

Pour le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer
le Chef du Service de l'Eau et des Risques

Xavier AERTS

BASSIN VERSANT DE LA TÊT MOYENNE

Communes de Corneilla-la-Rivière, Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière, Baho et Saint-Estève

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

Carte de l'aléa mouvement de terrain
Echelle : 1/25 000ème

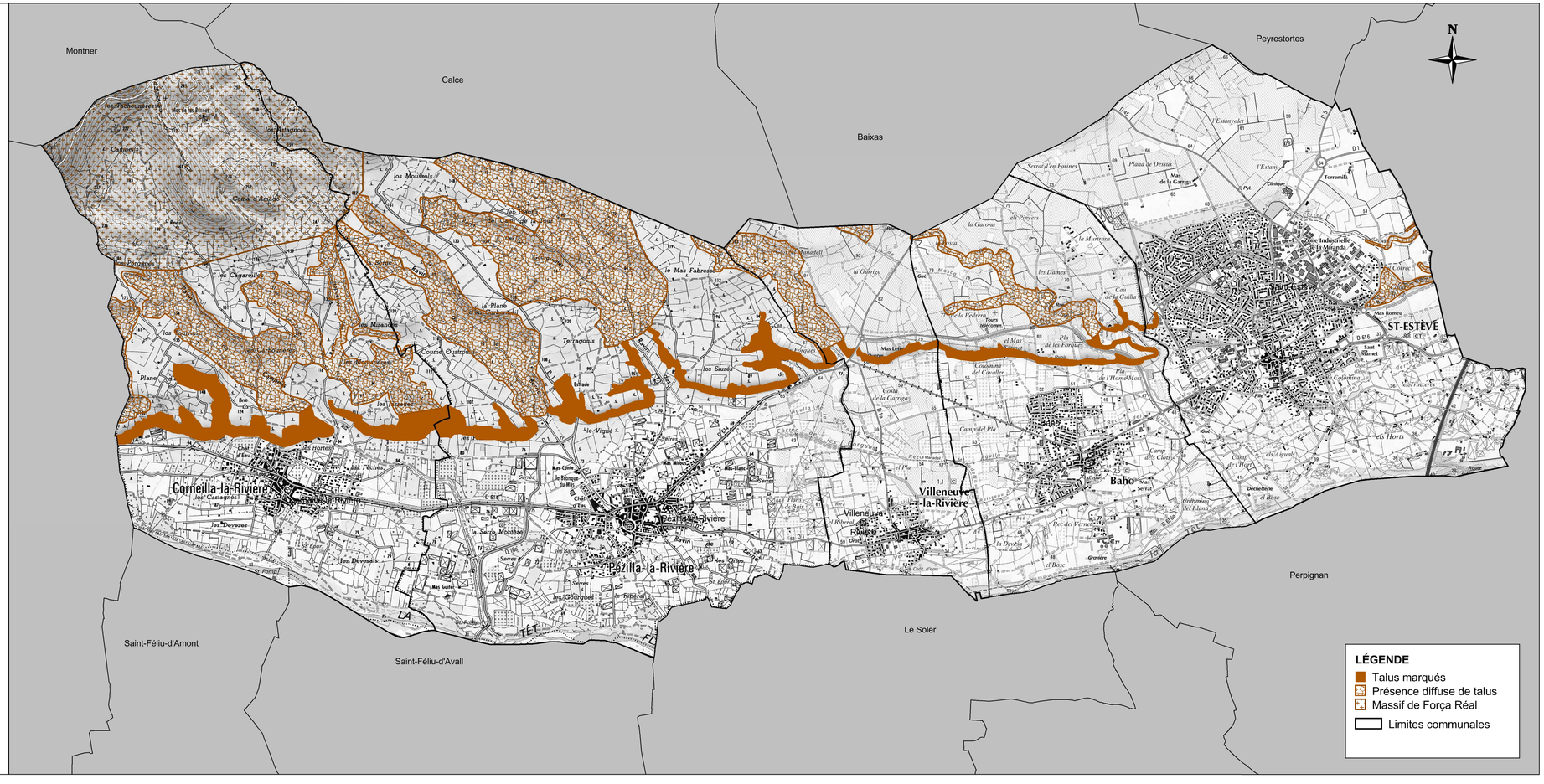

© IGN - BDCARTO®
© IGN - SCAN25®

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de l'Eau et des Risques